

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 02/2024

Séance du 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt-deux mars à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.

Etaient présents: Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-
Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain
LEMOINE, Josette PARRENIN et Bernard MARTINA

Etaient absentes: Sylvie BICHET et Sylvie ROULLAIS

Etaient représenté: Jean-Marc ETIENNEY et Damien
LOCATELLI

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Monsieur Robert PERSONENI

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Nombre de membres

en exercice : 12
présents : 8
votants : 10
ayant donné procuration : 2
absents excusés : 2
absentes : 2
exclus : 0

Date de la convocation

08 mars 2024

Date d'affichage

24 mars 2024

Objet de la délibération

Approbation du Budget Primitif 2024

Vu le Code des collectivités territoriales,
Vu le projet de budget présenté pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide :

- **D'ARRETER** le montant du Budget Primitif 2024 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 252 706.31	1 252 706.31
Investissement	924 274.14	924 274.14
Total	2 176 980.45	2 176 980.45

SOUS-PREFECTURE

09 AVR. 2024

MONTBELIARD

Le Maire,
Christian QUENOT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification